

# Association La parole aux Citoyens

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 février 2025



Le 28 février à Mallemort, les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en Assemblée Générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation et les documents associés ont été diffusés par mail le 7 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités 2024 et Rapport Moral
- Rapport financier et approbation des comptes 2024
- Orientations et Projets 2025
- Budget et cotisations 2025
- Renouvellement du conseil collégial
- Questions diverses :
  - o Contribution au LIP
  - o Soutien aux collégiens
  - o Changement de périmètre de l'association
  - o Changement de logo

Lors de l'AG, 5 ré-adhésions et 2 nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Avec 33 adhérents au total, l'association n'a jamais compté autant de membres !

**Membres présents :** Anne Van Den Steen, Ann Tulloh, Mireille Salamon, Laura Mouly, Gérard Fourniller, Magali Celle, Eric Laizé, Noortje Piccer, Daniel Guyot, Jean-Claude Degiovanni, Muriel Platon, Thierry Platon, Jean-Rémy Dumas, Robert Roussier, Vincent Daval, Philippe Pignet, Véronique Gonzalbes, Claude Mirodatos, Claudine Mirodatos, Marcel Mira, Hélène Adobati, Noémie Colineau, Sabine Colineau,

**Pouvoirs** : Catherine Oliva a donné pouvoir à Muriel Platon, Claudine Fourniller a donné pouvoir à Gérard Fourniller, Francine Cherrier et Kevin Guyot ont donné pouvoir à Daniel Guyot

Soit un total de 27 votants.

## **Rapport moral / Bilan d'activités**

Conformément à ses statuts, l'association La Parole aux Citoyens a pour objet principal la promotion des démarches de démocratie participative, la préservation de l'environnement et la promotion de la transition écologique. L'association assure les rôles de « cercle de réflexion », de « laboratoire d'idées » et de « vigie citoyenne » dans divers domaines ayant un impact sur le cadre de vie des citoyens comme l'urbanisme, la protection de l'environnement, la transition écologique, la préservation des services publics, la promotion du patrimoine...

Le rapport d'activités 2024 a été diffusé avec la convocation. L'activité de l'association a été particulièrement riche. Les principales actions menées par l'association ont été présentées en image et commentées au cours de la réunion (Centrale Trabet, Centrale PV au sol à Lambesc, Urbanisme, Plan Vélo, lutte contre les dépôts sauvages, Patrimoine, Biodiversité, Végétalisation, Eh ! Les arbres...)

*L'ensemble des participants confirment que l'action de l'association a été conforme à son objet statutaire et très positive pour la commune et ses habitants. Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

## **Rapport financier**

Le rapport financier a été présenté lors de l'AG.

Au 19/12/2023, la trésorerie s'élevait à **2310.32 Euros**

Sur l'exercice 2024 les recettes ont été de **2570.00 Euros**, incluant les cotisations (290 €), les subventions de la commune de Mallemort et du département (2050 €) et 230 € de prestations (conférence à Sénas + livres vendus)

Les dépenses se sont élevées à **693.35 Euros** pour le fonctionnement et **898.80 Euros** pour les projets. L'essentiel des dépenses a concerné la conception de la « fresque numérique des arbres remarqués » et la location du film « Du béton sur nos courgettes »

Afin de remplir le dossier de demande de subvention de la commune, les comptes ont été arrêtés au 12/11/2024. A cette date, le bilan annuel était de **3286.17 Euros**

Ce montant inclut 1320,00 Euros de subventions reçues pour le projet de panneaux pédagogiques au Piboulon. Ce projet n'a pas pu être réalisé à ce jour en attente des réunions entre les communes d'Alleins et de Mallemort.

*Après délibération, le rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité*

## Perspectives et Orientations 2025

Les orientations et projets 2025 sont présentés.

Au-delà des activités classiques de l'association (Cafés Citoyens, réunions thématiques, démarches participatives, vigie citoyenne...), les axes majeurs proposés pour 2025 sont les suivants :

- **Préservation du Piboulon** : en 2024 notre demande de protection de la Crau ancienne du Piboulon a été enfin entendue : la Métropole et les communes d'Alleins et Mallemort ont lancé auprès de la préfecture une demande de préservation du Piboulon par un « Arrêté Préfectoral de Protection d'Habitats Naturels ». En 2025, La Parole aux Citoyens suivra attentivement ce dossier, avec l'objectif de poursuivre sur le long terme la mission de surveillance et de préservation du site qu'elle assure depuis 2015 (participation au comité de suivi)
- **Plan Vélo** : en 2024 le travail fait avec la commune sur le Plan vélo a abouti à un plan global découpé en 3 phases. 20 k€ étaient budgétisés cette année par la commune, toutefois les travaux n'ont pas été lancés. Nous espérons qu'ils seront réalisés en 2025, une réunion avec les services techniques est demandée pour finaliser la définition technique précise de ces travaux.
- **Urbanisme** : Il s'agit du « sujet majeur » pour le devenir de notre territoire. L'apport de l'association dans ce domaine est désormais reconnu par la Métropole et les services de l'Etat. Après une participation active au projet de SCoT métropolitain, l'association participera en 2025 à la concertation sur le PLUi du Pays Salonais et sur les modifications 3 et 4 du PLU de la commune. L'organisation d'ateliers d'urbanisme est proposée afin de mieux associer les habitants du territoire à ces réflexions et définir collectivement les orientations de préservation de notre cadre de vie commun.
- **Exposition patrimoine** : En 2024, la mise en place de l'exposition « Histoire des deux Canaux » devant la Maison de Pays a mis en évidence l'intérêt d'utiliser ce lieu d'exposition pour valoriser le patrimoine communal pendant la saison touristique. Afin de valoriser l'image de notre commune, l'association propose de pérenniser cette démarche avec un thème d'exposition différent chaque année. Divers sujets sont d'ores et déjà envisagés : patrimoine communal, photos du village autrefois, l'agriculture d'hier à aujourd'hui, la Durance, la biodiversité communale....
- **Eh ! Les arbres** : en continuité avec les festivals 2023 et 2024, l'association a programmé cette année une projection/débat du film « L'arbre qui cache les forêts » (23 mai dans le cadre de la Fête de la Nature) ainsi que la poursuite de l'opération « Arrosage citoyen des arbres en péril ».

En 2025 l'association espère un soutien actif de la commune sur l'ensemble de ses actions.

## **Budget prévisionnel 2025**

Compte tenu de la trésorerie disponible (3286.17 Euros), l'association n'a pas fait de demande de subvention au département pour l'année 2025.

**Pour 2025, 800 € de subvention de fonctionnement et 1700 € pour le projet d'exposition devant la Maison de Pays ont été demandés auprès de la commune.**

**Par ailleurs, est proposé de maintenir la cotisation à 10 €**

***Après délibération, la cotisation est maintenue à 10 € (vote à l'unanimité).***

## **Questions diverses**

### **Adhésion au LIP**

Notre association utilise les locaux du LIP pour ses « Cafés Citoyens » hebdomadaires et pour le « Soutien aux Collégiens » chaque mardi et jeudi. Le LIP propose une adhésion de l'association à 30 Euros.

***Après délibération, le principe de l'adhésion de La Parole aux Citoyens au LIP est validé à l'unanimité***

### **Soutien aux Collégiens**

Depuis février 2024, un soutien aux collégiens (aide aux devoirs) a été mis en place dans « l'ancien LIP » avec la participation active de La Parole aux Citoyens (4 bénévoles sur 5). Suite à la fermeture de l'ancien LIP (Petit Casino), notre proposition d'inclure ce soutien au sein de l'Espace Jeunes n'a pas été retenue. Dans ce cadre :

- Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, il est proposé d'inclure officiellement le soutien aux collégiens dans les activités de notre association.
- De permettre à titre gratuit l'adhésion à l'association des collégiens participant à l'aide aux devoirs.
- De contribuer pour un maximum de 200 euros au financement auprès du LIP d'un abonnement internet et de la consommation électrique. (La souscription de l'abonnement internet est nécessaire pour les collégiens qui aujourd'hui travaillent principalement sur tablette connectée).

***Après délibération, le principe de l'adhésion gratuite des collégiens à La Parole aux Citoyens et d'une contribution de 200 € au LIP est adopté à l'unanimité***

## **Changement de périmètre de l'association**

Lors de sa création le périmètre statutaire d'intervention de l'association était limité à la commune de Mallemort. Lors de la modification des statuts en 2019, ce périmètre a été étendu aux « communes environnantes ». Cette définition comprend clairement les communes limitrophes telles que définies par notre agrément préfectoral en tant d'Association Locale d'Usagers. Toutefois nous pouvons être sollicités pour intervenir sur des problèmes touchant à d'autres communes du Val Durance ou du Pays salonais (exemples : Trabet ou Centrales solaires à Lamanon, Centrale solaire à Lambesc, ...). Dans ce cadre et pour éviter tout déboire juridique, il conviendrait de préciser la notion de « communes environnantes » en listant les communes concernées.

La question est toutefois posée de la capacité des forces vives de l'association à assumer des actions efficaces sur un périmètre élargi.

*Après délibération, il est convenu de poursuivre la réflexion sur l'extension du périmètre de l'association.*

## **Changement de Logo**

En 2024 Anne Mourat a proposé de relooker le logo de l'association. L'utilisation de la Marianne pourrait notamment ne pas être légale (nota : après vérification, seule l'utilisation du logo officiel avec le drapeau bleu, blanc, rouge est interdite).

Dans ce cadre plusieurs propositions des artistes Anne Mourat et Anne Van Den Steen ont été présentées. Le maintien du logo existant a été aussi discuté.

*Après délibération, il est convenu de poursuivre la réflexion sur le changement de logo de l'association.*

## **Conseil Collégial**

Il est proposé de reconduire dans leur poste les membres du Conseil Collégial. Laura Mouly et Daniel Guyot rejoignent également le Conseil Collégial qui compte ainsi 8 membres

*Le conseil collégial élu à l'unanimité est composé des membres suivants :  
Muriel Platon, Anne Van den Steen, Jean-Claude Degiovanni, Eric Laizé,  
Noortje Piccer, Laura Mouly, Daniel Guyot, Thierry Platon*



Fait à Mallemort le 28 février 2025  
 Les membres du Conseil Collégial

MURIEL PLATON	
ANNE VAN DEN STEEN	
NOORTJE PICCER	
LAURA MOULY	
JEAN-CLAUDE DEGIOVANNI	
ERIC LAIZE	
DANIEL GUYOT	
THIERRY PLATON	